

COMMUNE D'OFFWILLER



Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

sous la présidence de Monsieur Patrice HILT, Maire

Séance ordinaire du 19 novembre 2021 à 20h00

(convocation datée du 10 novembre 2021)

Membres présents

Sébastien BLAISE, Dominique DIFFINÉ, Christophe DOHRMANN, Pierre FLAMANT, Irma HILT, Patrice HILT, Christian JUND, Louise JUND, Gertrude LEJEALL, Mélanie MULLER, Fabien POGGIATO, Dominique SCHAEFER, Muriel WEIL.

Absent(s) excusé(s) avec procuration :

Denis JUND, Luc SAEMANN.

Absent(s) excusé(s) sans procuration :

NEANT.

Absent(s) non excuse(s):

NEANT.

Secrétaire de séance titulaire :

M. Dominique DIFFINÉ, Adjoint au Maire

Secrétaire adjoint :

Mme Esther SPACH, secrétaire de mairie

Calcul du quorum (par application de l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifié par l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020) : $15 : 3 = 5$ – *Les conseillers municipaux absents, même s'ils ont délégué leur droit de vote à un collègue, n'entrent pas dans le calcul du quorum.*

Le quorum étant atteint avec **13** membres présents à l'ouverture de la séance, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

1- Approbation du Procès-verbal de la séance du 8 octobre 2021

Composition :

Membres élus : 15

Membres élus en fonction : 15

Membres présents à l'ouverture de la séance : 13

Résultats du vote :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le maire donne lecture du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 8 octobre 2021 qui est approuvé à l'unanimité.

2- Location parcelles agricoles appartenant à la commune

Composition : Membres élus : 15 Membres élus en fonction : 15 Membres présents à l'ouverture de la séance : 13	Résultats du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
---	---

Après en avoir délibéré, et conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal décide :

- > de fixer le loyer des parcelles agricoles appartenant à la commune à raison de 1,21 euros l'are l'an pour l'exercice 2021.
- > d'autoriser Mr le Maire à signer toutes les pièces à intervenir dans le cadre de ce loyer.
- > d'autoriser Mr le Maire à signer le contrat de location à intervenir.

3- Location de pâturage d'hiver des moutons 2021/2022

Composition : Membres élus : 15 Membres élus en fonction : 15 Membres présents à l'ouverture de la séance : 13	Résultats du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0
---	---

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide :

- ✓ de louer le pâturage d'hiver des moutons à l'EARL SCHAEFER 13, rue de la République 67340 OFFWILLER à raison de 320 €, allant du 15 novembre 2021 au 1^{er} mars 2022 ;
- ✓ d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de location à intervenir

4- Cadeau pour l'animatrice du Conseil municipal des jeunes

Composition : Membres élus : 15 Membres élus en fonction : 15 Membres présents à l'ouverture de la séance : 13	Résultats du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
---	---

Après en avoir délibéré, et conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal décide :

- > d'offrir à Mme Sandra Saemann, Animatrice du Conseil municipal des jeunes d'Offwiller, un cadeau pour services rendus, un bon cadeau d'une valeur de 300,00 euros auprès de AUCHAN PRO.

5- Prise en charge des frais de transport et entrée pour la piscine

Composition : Membres élus : 15 Membres élus en fonction : 15 Membres présents à l'ouverture de la séance : 13	Résultats du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
---	---

Après en avoir délibéré, et conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal décide :

- de prendre en charge un cycle de dix séances de natation (entrées et transport) au bénéfice des enfants scolarisés dans la classe CE1 et CE2 du Regroupement Pédagogique Intercommunal d'Offwiller-Rothbach pour un montant de 1 209.00 euros TTC ;
- d'autoriser le Maire Patrice HILT à signer toutes les pièces concernant ce transport scolaire.

Offwiller, le 19 novembre 2021

Le secrétaire de séance,
Dominique DIFFINÉ.